

Ce document est intéressant même s'il ne se rapporte pas à une inondation précise. Ici, c'est la technique employée qui doit être regardée.

AC Beaucaire, DD 47 : un exemple donnant les détails des travaux effectués aux chaussées du Rhône, en 1753.

L'entrepreneur Broissin demande le paiement des travaux effectués, soit la somme de 1 886 livres 2 sols, total certifié par le Directeur général des fortifications des places, ports et canaux du Languedoc et des chaussées du Rhône.

Le détail donne les grandes subdivisions suivantes :

1. Terres employées au rehaussement et au renforcement des chaussées, en toises cubes.....340 tc 5 9
A la digue de Saint-Denis.....161 tc 3 5
502 tc 3 2
2. Pierres jetées sur le bord du Rhône à la toise cube solide, en "voyes"
A Saint-Denis et à Saujan 375 "voyes de pierres"
2. 66 journées d'ouvriers, "employés pendant [l'année 1753] par économie pour réparer les ornières et ravines qui s'étoient formées aux dites chaussées" [chaque journée de travail payée 15 sols 6 deniers]

Ci-dessous le fac-similé de cette pièce originale (3 pages)

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

y dernier 211" 0" 10
 5^e partie
 L. 15" 3" 0 }
 L.R. 4" 4" 0 } --- 42" 1" 2
 R.R. 0" 9" 6 }
 6^e partie
 L. 5" 4" 6 }
 L.R. 5" 0" 0 } --- 19" 1" 0
 R.R. 0" 4" 0 }
 7^e partie
 L. 5" 0" 0 }
 L.R. 2" 2" 6 } --- 12" 0" 6
 R.R. 0" 1" 0 }
 entre les N^{os} 25 et 24
 L. 9" 5" 0 }
 L.R. 5" 1" 9 } --- 56" 2" 3
 R.R. 1" 0" 6 } = 340" 5" 9

y Centre 340" 5" 9
 a la Digue S^t Denis
 L. 8" 4" 0 }
 L.R. 4" 1" 0 } --- 31" 0" 7
 R.R. 0" 5" 0 }
 entre les N^{os} 4 et 5
 1^e partie
 L. 23" 5" 0 }
 L.R. 2" 3" 0 } --- 51" 1" 10
 R.R. 0" 5" 2 }
 2^e partie
 L. 14" 1" 6 }
 L.R. 4" 1" 0 } --- 79" 1" 0
 R.R. 1" 2" 0 }
 Total 502" 3" 2

(vingt deux toises trois pieds deux pouces cubes de terre employées a
 relever et a renforcer les grèves qui a raison de cinquante cinq sols
 la toise suivant ledit marché font le somme de trois cens quatre vingt
 une livres dix neuf sols y 1581" 19" 0"

Pierres jetées sur le
quai du Port au bateau quai de la

	Date des livres de ventes 8 ^e 1753	Noms des Patrons	Voyes des pierres
a S ^t Denis	19	Jean Luce	30 voyes
	20	Pierre Raymond	33"
	20	Jean Luce	30"
a S ^t Denis	22	Jacq ^t Trinquier	33"
	22	Jean Noaille	30"
	23	Jacq ^t Trinquier	33"
	23	Jean Noaille	30"
a Sanyan	17	Pierre Raymond	33"
	18	Jean Noaille	30"
	19	Jean Noaille	30"
	20	Jean Noaille	30"
Total			<u>375"</u>

trois cens dix sept quinze voyes de pierres jetées qui a raison de trente quintaux
 chacune font la quantité de onze mille deux cens cinquante quintaux lesquels liés de
 447 quintaux par chaque toise de lide font cela de vingt toises un pied de lide et font
 a raison de dix huit livres la toise le somme de quatre cens cinquante trois livres et dix

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE

Journées

Pour sixante six journées d'ouvriers employés pendant l'année
passée pour l'entretien pour reparer les ornements et ravinés qui
s'étoient formés aux dits ouvrages et en suivant le détail
certifié par M^r Tournel Consul de Beaucaire le 24^{me}
juin 1754 quarante six livres deux sols cy - - - - - " 46^{''} 10^{''} 0

Deuxième de la dite somme déduite à compte d'entrepreneurs
pour les années passées faites à l'occasion desdites journées
et réparations - - - - - " 4^{''} 13^{''} 0

Total - - - - - " 51^{''} 3^{''} 0

Recapitulation

Terres de Rachatment et

Renforcement des ouvrages - - - - - " 1381^{''} 19^{''} 0

sur les Jettées - - - - - " 453^{''} 0^{''} 0

journées - - - - - " 51^{''} 3^{''} 0

Total Général - - - - - " 1886^{''} 2^{''} 0

Total Général montant à la somme de dix huit cents
quatre vingt six livres deux sols cy - - - - - " 1886^{''} 2^{''} 0

Nous Directeur Général des fortifications des places fortes et
canaux du Languedoc et des Chausses en Rhodan fortifions que la somme
des ouvrages faits aux dits ouvrages terroirs de Beaucaire pendant l'année
1753 monte suivant le détail cy dessus à la somme de dix huit cents
quatre vingt six livres deux sols et que lesdits ouvrages ont été bien
et exactement exécutés par le s^r Joseph Drouin Entrepreneur d'iceux
conformément au devis et au bord' marché fait à Montpellier le
vingt cinq juin mil sept cent cinquante quatre et Marschal Signé

Pour Copie
Compte Reçu

● **Août 1753 :**

BM Carpentras, ms 2385, Livre de raison anonyme (région d'Apt)

Des pluies très violentes sont encore signalées dans le mois d'août, les 8 et 9, où un nouveau "*grand déluge*" tomba sur Pernes, Carpentras, Saumane - "*le plus attaqué*" -, Gordes et Goult, le tout dans la région d'Apt, le Comtat et la viguerie de Forcalquier.

A nouveau le 11, dans la même région d'Apt, un déluge de grêle qui ne dura pas plus d'une demi-heure "*mais ravagea beaucoup*". Enfin le 14, un plus grand encore mais sans grêle.

● **Octobre 1753 :**

ADBR, C 2095

ADBR, C 2060, Procès-verbal du 22 juillet 1755

Le 10 octobre 1753, il y eut un autre "*déluge*" à Saint-Rémy : le procès-verbal fit état d'une perte énorme de 105 000 livres (9 000 pour une mortalité d'oliviers, mais 96 000 pour les dommages procédant du "*déluge*", sur les fonds, bâtiments de la ville et de la campagne). Les consuls déposèrent leurs plaintes devant l'assemblée des communautés, laquelle réunie en corps à Lambesc, décida de "*fermer la porte à pareilles demandes*". Deux ans après, c'est la province elle-même qui demanda aux communautés d'envoyer leurs procès-verbaux. Saint-Rémy revint donc à la charge le 12 juillet 1755.

AC Saint-Rémy, BB 22, délibération du 14 octobre 1753, fol. 352

Descente des commissaires pour estimer les dégâts de la pluie du 10 octobre.

HONORE, Louis, "Pluies excessives et inondations en Provence (1427-1827)", in *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, 1924, p. 62-77.

Les pluies torrentielles firent aussi des dégâts importants à La Roque Esclapon, réduisant les pauvres habitants "*à ne plus pouvoir subsister*".

ADBR, 156 E BB 13, délibération du 25 novembre 1753, fol. 185v°

A Roquevaire, "*lesdits sieurs consuls représentent que le débordement des eaux de la rivière d'Huveaune, survenue dans le mois d'octobre dernier, ayant emporté l'escluse de la communauté servant à dériver l'eau à son moulin d'huile situé au quartier du Roland*".

Auteurs : Georges PICHARD, Emeline ROUCAUTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur